

Note aux enseignants candidats à l'habilitation universitaire

Les candidats à l'habilitation universitaire (2^{ème} session) sont invités à déposer, en version papier, les volets administratif et pédagogique de leurs dossiers, au niveau de leurs départements, au bien au niveau du bureau du vice décanat à la PGRS.

Dernier délai : le jeudi 12 mai 2022 avant midi.